

DVC 2425A (M845). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 2/12/2020.

Bibliographie : DVC (É. Lhôte, in K. Soueref, *Dodona. The Omen's Questions*, Jannina 2017, p. 46).

Datation : 167 av., voir commentaire.

θεός · τύχα ·
ἐπερωτῶντ[ι] Δωδω-
ναῖοι τὸν θεὸν ἢ ἀ-
σφαλέω[ς] ἔστι μένειν
[αὐτ]εῖ καὶ αὐτοῖς
[κ]αὶ χρήμασι

[αὐτ]εῖ DVC

Les Dodonéens demandent au dieu s'il est possible de rester en sécurité ici, qu'il s'agisse de leurs personnes ou de leurs biens.

Les éditeurs datent ce texte de la période 400-350, ce qui est impossible pour des raisons paléographiques et historiques :

1°) le *thêta* à barre horizontale indique une date beaucoup plus tardive, normalement le IIe s. avant notre ère.

2°) on ne voit pas quels graves événements auraient pu, dans la période 400-350, inciter les Dodonéens à poser cette question. On voit en revanche comment elle pouvait se poser à la fin de la IIIe guerre de Macédoine, après la bataille de Pydna (168 av.). En 167, Paul-Émile dévaste le pays des Molosses, qui ont soutenu Persée, cf. Cabanes 1976 p. 303 et *LOD* p. XIV. Dans l'ensemble de l'Épire, 70 sites sont détruits et 150 000 habitants réduits en esclavage. Il est évident que, dans ces circonstances, les Δωδωναῖοι étaient en grand danger. D'ailleurs, ni l'Épire ni Dodone ne se remettent de cette catastrophe.

Un rapprochement s'impose avec *LOD* n° 9 (170-168 av.), dont, à la lumière de notre inscription, il nous faut ici fournir une troisième version, après celle de *CIOD/Les Ethniques épirotes* p. 99 :

ἐπερωτῶντι τὸ κοινὸν τῶν [Τί]-
ων(?) Δία Νάον καὶ Διώναν ἢ α[ὐ]-
τί αὐτοῖς συμπολιτεύουσι
μετὰ Μολοσσῶν ἀσφαλῆ ἢ

Il est maintenant presque évident que αὐτῖ est une graphie itacisante de αὐτεῖ, comme l'est du reste συμπολιτεύουσι pour συμπολιτεύουσι, et ἀσφαλῆ répond à ἀσφαλέως : le rapprochement des deux inscriptions ne laisse presque plus aucun doute sur leurs circonstances historiques et sur leurs datations.

L'écriture de 2425A est peu caractérisée, à l'inverse de *LOD* n° 9, mais la présence de *thêta* à barre est typique du IIe s. av. Le style est moins évolué que celui de 471A, qu'on a daté de 190 av., mais cela ne tient qu'à la personnalité, peut-être à l'âge, des deux graveurs.

Noter que Δωδωναῖοι ne désigne pas les habitants de Dodone, car un sanctuaire ne saurait être un lieu d'habitation, mais la tribu épirote qui résidait dans les environs de Dodone, comme le précise Hdt. 2, 55, οἱ ἄλλοι Δωδωναῖοι οἱ περὶ τὸ ἱόν, cf. *CIOD/Les Ethniques épirotes*, p. 36 et note 134.